

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Choc sur les matériaux du BTP : une prise de position bienvenue du gouvernement

La FFB salue les annonces du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, qui répondent à ses alertes réitérées depuis fin 2020, suite au choc constaté sur les prix des matériaux du BTP.

En recommandant le gel des pénalités de retard sur les marchés publics en cas de difficultés d'approvisionnement avérées, cette communication envoie un signal fort qui doit permettre d'éviter une fragilisation du secteur, car les artisans et entrepreneurs subissent cette situation sans pouvoir l'anticiper.

En rappelant que les marchés publics de plus de trois mois doivent obligatoirement prévoir des mécanismes d'indexation des prix, le gouvernement confirme que les chantiers de BTP nécessitent une part importante de matières premières soumises aux évolutions des cours mondiaux.

En installant une médiation nationale de filière, le gouvernement ouvre la possibilité d'un échange plus approfondi entre acteurs, de façon à restaurer une confiance qui s'effrite avec l'allongement de cette crise.

Pour Olivier Salleron, le président de la FFB, « ces annonces constituent une véritable première avancée sur un sujet lourd de préoccupation pour les tout prochains mois. Reste à s'assurer de leur prise en compte effective dans les marchés publics et de l'impact qu'elles pourront avoir également sur les marchés privés. Reste aussi à trouver des solutions pour les marchés en cours, lorsqu'ils souffrent d'un choc de prix totalement imprévisible mais sans problème lourd d'approvisionnement. Par ailleurs, la FFB réitère sa demande de prise en charge à 100 % de la mise au chômage partiel de compagnons faute de matériaux ».

Contact :

Anaïk CUCHEVAL
Tél. : 01 40 69 51 39

cuchevala@national.ffbatiment.fr
[@AnaikCucheval](#)

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50 000 adhérents, dont 35 000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 148* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1 121 000* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1^{ère} organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (*chiffres 2019). www.ffbatiment.fr ou [@FFBâtiment](#)